

Procès-verbal de la réunion du Bureau du 26 janvier 2018

Étaient présents ou représentés :

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire Mme Lydie BERNARD

Au titre du Conseil régional Aquitaine Limousin Poitou-Charentes M. Benoit BITEAU, *M. Pascal DUFORESTEL*

Au titre du Conseil départemental de la Charente-Maritime Mme Catherine DESPREZ, M. Stéphane VILLAIN

Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres Mme Séverine VACHON

Au titre du Conseil départemental de la Vendée M. François BON, M. Arnaud CHARPENTIER

Au titre des communes

M. Joël BLUTEAU, M. Jean-Pierre SERVANT, M. Marc THEBAULT, Mme Catherine TROMAS

Au titre des EPCI

M. Yann HELARY, M. Jean-Claude RICHARD, M. Michel SIMON

Au titre des chambres d'agriculture

M. Christian AIME

Étaient excusés :

M. Bernard BELAUD, M. Jérémy BOISSEAU, M. Bernard BORDET, M. Nicolas GAMACHE, Mme Myriam GARREAU, M. Pierre-Guy PERRIER

Approbation du procès-verbal de la réunion de Bureau du 10 novembre 2017

Le procès-verbal de la réunion de Bureau du 10 novembre 2017 est adopté.

Participation du PNR à un programme de recherche « Tourisme et eau »

Le Parc a été contacté dans le cadre de l'élaboration d'un programme de recherche sur la relation « Tourisme et eau » (Nouvelle Aquitaine/Groupe Sup de Co La Rochelle/Université Pau Pays de l'Adour), et qui permettait de répondre à l'appel à projet « Recherche innovation » du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine.

Résumé de ce programme de recherche :

Indispensable à l'activité touristique, l'eau est une ressource particulièrement sensible aux effets du changement climatique.

Ce programme de recherche permettrait de combler un vide dans les approches scientifiques de la relation eau / changement climatique en s'attachant à un secteur, le tourisme, quelque peu négligé - contrairement à l'agriculture ou aux transports-, mais dont le poids dans l'économie régionale est pourtant majeur.

Dans un contexte d'incertitude quant à l'évolution possible des disponibilités en eau, à l'échelle locale, les questions suivantes porteront sur :

1/ la façon dont est prise en compte la ressource en eau dans les stratégies locales d'adaptation au changement climatique des stations et territoires touristiques en Nouvelle-Aquitaine;

2/ la façon dont les clientèles touristiques perçoivent ces stratégies et, plus largement, la ressource en eau et son évolution.

Il s'agira d'abord de comprendre comment les acteurs locaux (élus et professionnels du tourisme) se positionnent par rapport à la question du changement climatique, en général, et à celle de l'évolution des disponibilités en eau, en particulier.

Le territoire du Marais poitevin semble adapté afin d'analyser et de comprendre les enjeux de développement local et touristique autour de la ressource « eau ».

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident de valider la participation du Parc à ce programme, sans contrepartie financière, en autorisant cette collecte d'informations et en participant aux séminaires de restitution de ce programme.

Terre d'oiseaux : animation proposée par la LPO

La LPO de Vendée propose un programme d'actions sur 3 ans (2018-2020) pour valoriser le patrimoine naturel d'un point de vue touristique, sur le territoire de la Communauté de Communes Sud-Vendée Littoral.

Le budget alloué à ce programme par le PNR serait de 1 500 € pour l'année 2018, et intégré à la fiche actions 2018- 377 « Animation du pôle des espaces naturels du Marais poitevin, centre de ressource territorial ».

Cette convention pourra être reconduite en 2019 et 2020, sous réserve de l'obtention des financements des programmes annuels 2019 et 2020.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident d'autoriser le Président ou son représentant, à signer une convention de partenariat avec la LPO de Vendée permettant de valoriser ces actions à travers le programme d'animation proposé en 2018 par le Pôle des espaces naturels à Saint Denis du Payré.

Inventaire du patrimoine de la Sèvre niortaise

Yannis Suire, Conservateur en chef du patrimoine et Directeur du Centre vendéen de recherches historiques est chargé de l'Inventaire général du patrimoine culturel de la Vendée.

A ce titre, il conduit un inventaire du patrimoine de la Sèvre, l'étude des communes de Puyravault et Sainte-Radégonde-des-Noyers étant actuellement en cours.

Pour le versant Charente-Maritime et Deux-Sèvres, il a sollicité, en tant que directeur du Centre vendéen de recherches historiques, la Région Nouvelle-Aquitaine afin qu'elle lui confie cette mission. Une participation financière de la Région (2 500 euros) est demandée, elle permettra de pour couvrir les frais de logistique, en plus de son appui scientifique et technique habituel.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident de soutenir le dossier de demande de subvention déposé auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Mise en valeur du site de Bazoin : Convention de délégation de Maitrise d'ouvrage avec le Département de la Charente-Maritime

Sur la commune de La Ronde, le site de Bazoin, à la croisée des départements et des régions, est un site remarquable du Marais poitevin et illustre la place centrale qu'occupe au quotidien la gestion de l'eau et la navigation dans le marais. Pour ces raisons, la mise en valeur de ce site a été retenue comme prioritaire dans le cadre de l'Opération Grand Site, mise en place et animée par le Parc dès 2004.

Le Conseil départemental de Charente-Maritime a ainsi souhaité valoriser ce site, en y étendant le Pôle Nature du Marais Poitevin basé jusque-là uniquement sur le site de Taugon.

Afin de permettre aux visiteurs et aux habitants de mieux appréhender le fonctionnement de ce nœud hydraulique, le Conseil départemental de Charente-Maritime souhaite confier au PNR, en lien avec le gestionnaire du Pôle Nature : la Communauté de Communes Aunis Atlantique, .par délégation de maitrise d'ouvrage, la réalisation d'une étude de mise en valeur pédagogique du site.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident d'autoriser le Président ou son représentant, à signer la convention correspondante.

Questions diverses

- Valeur Marque Parc : MM. François BON et Christian AIME font part de l'avancée du dossier. La convention cadre comporte 5 références : savons, hébergements, miel, métiers d'art, viande bovine.
- Tourisme fluvial : Un point est fait sur l'avancée du dossier suite au comité de pilotage qui a eu lieu le 18 janvier. Mme Catherine TROMA demande si le cahier des charges est arrêté car la motorisation thermique ne sera pas très bien acceptée. Il faudra faire attention à la communication.
- Maison du Marais poitevin: Mme Catherine TROMAS, qui représente le Parc au conseil d'administration de la Maison, évoque les difficultés financières rencontrées. Elle indique que la structure devra envisager une réorganisation pour un retour à l'équilibre.
- Vente du site de La Laiterie
- MAEC : Une rencontre est prévue pour lancer une action pour débloquer les versements. Il serait préférable de dissocier les communaux du dispositif.